

Programme du séminaire académique

Travail et handicap, quand le milieu professionnel devient inclusif. Comment faire évoluer nos représentations?

Mercredi 27 mai 2015 / lycée Pergaud, Besançon

Animation Fabrice ROSACI, journaliste

**LE HANDICAP
TOUS CONCERNÉS**

8h30 **Accueil des participants**

9h **Ouverture**

- › Monsieur le Recteur de l'académie de Besançon
- › Marie-Claire JANNIER, directrice des ressources et des relations humaines

9h30 **Travail & Handicap**

- **Comprendre la notion de handicap**
- **Connaître les différentes typologies de handicap**
- **Identifier les postures de l'encadrement**
- **Découvrir les bonnes pratiques de compensation du handicap**

par Joseph LAHIANI, directeur associé du cabinet AD Conseil (93), chargé d'étude et de formation, expert en management des relations humaines et en psychosociologie du travail et des organisations.

Le cabinet AD Conseil maîtrise l'ensemble des champs de compétences de la qualité de vie au travail. Il a accompagné de très nombreux employeurs sur le territoire national (secteur marchand, fonction publique, secteur hospitalier ou économie sociale et solidaire).

11h00 **Pause**

11h10 **Table ronde**

Témoignages, ressources, outils et relais en interne et en externe

- › Christophe TROUILLET, principal adjoint du collège Mozart à Danjoutin
- › Julie MASSELOT, directrice MDPH du Doubs
- › Suzanne PEANA, chargée de mission du SAMETH* du Doubs
- › Philippe MICHAUD, directeur du SAMETH et Cap emploi 25-90
- › Philippe SICLET, correspondant handicap
- › Catherine DUROY, conseillère mobilité carrière et responsable du dispositif PARADE*
- › Dr Jean-Luc ROBBE, médecin conseiller technique du recteur
- › Marie-Pascale PRADELLE, assistante sociale des personnels

12h30 **Repas**

14h **Handicap psychique dans l'environnement professionnel**

- **Repérer les situations de handicap psychique au travail**
- **Anticiper leurs conséquences : quels aménagements ?**
- **Trouver les bonnes attitudes face à un personnel en situation de handicap psychique**

par Philippa MOTTE, chargée de développement du département de formation du CCAH, membre du Clubhouse France chargé de la réinsertion socio-professionnelle des personnes qui souffrent de troubles psychiques.

Le Comité national coordination action handicap (CCA), association reconnue d'utilité publique, jouit d'une expertise reconnue par les principaux acteurs du handicap en France : la CNSA, les groupes de protection sociale, les associations nationales du handicap, etc.

16h **Synthèse**

- › Philippe SICLET, correspondant handicap
- › Marie-Christine BOUDART, directrice de l'Association régionale d'intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap (ARIS)

16h30 **Fin des travaux**

* SAMETH : Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

* PARADE : Plan académique de reconversion et d'adaptation à l'emploi